

course au trot entre les poulains de trois ans provenant des jumants du département.

Quand tout concourt ainsi à rendre plus utile et à fixer dans le pays une institution aussi noble, le Conseil général ne se refusera pas à l'encourager.

Le Conseil d'arrondissement renouvelle sa demande d'un subside de 5,000 fr., et M. le Préfet propose le chiffre de 4,000 fr.

Le bureau se range à cet avis et propose l'inscription de 4,000 au budget de 1860.

Un membre demande la réduction du crédit à 2,000 fr.

Un second s'oppose à cette réduction, attendu que, cette année, les intérêts de l'agriculture ont été entendus et qu'on a encouragé les poulains.

Un autre membre ajoute que la plupart des jumants qui sont venues appartenaient à l'arrondissement d'Avesnes.

Un autre membre déclare qu'à ses yeux les courses ne produisent aucun effet d'amélioration. Le crédit n'est qu'un encouragement donné à Valenciennes. Les courses au trot ont un peu de réussite. Si l'on veut encourager l'éleveur des chevaux, c'est l'intermédiaire des Comices qu'il faut employer.

M. le préfet répond qu'il est reconnu par tous les hommes compétents et notamment par les Anglais que les courses sont très utiles pour l'amélioration des chevaux. Les animaux de pure race sont nécessaires. L'encouragement demandé au Conseil général aura des résultats très avantageux. Il pourra peut-être faciliter l'obtention d'un prix impérial qui ne s'accorde qu'en vue d'allocations importantes.

Un membre fait remarquer que les chevaux de l'arrondissement d'Avesnes ont les qualités légères dont manquent en général les chevaux français. Le gouvernement qui est obligé, pour ses remotes, de faire de nombreux achats à l'étranger, tient beaucoup à la propagation de cette race, qui offre tous les éléments du cheval léger ou mixte.

L'allocation du crédit de 4,000 fr. est mise aux voix par M. le président et adoptée.

Une intéressante affaire a été jugée mercredi par le tribunal correctionnel de Lille.

Un sieur Guesnier, ancien condamné libéré, placé sous la surveillance de la police à Roubaix et dont nous avons annoncé l'arrestation, était accusé d'escroquerie envers divers négociants de Paris et du Gâtinais.

Guesnier s'était fait fabriquer un cachet portant son nom et lui donnant la qualification de négociant à Roubaix. Au moyen de cette marque trompeuse, il se fit envoyer, de fabricants trop confiants, des marchandises de toutes sortes dont il se défaisait ensuite à vil prix. Il parvint ainsi à escroquer des marchandises pour une somme de 4,715 fr.

Ce commerce ne pouvait durer longtemps. Le terme du paiement des marchandises arriva, Guesnier ne put y faire face; des billets protestés donnèrent l'éveil, et quelques jours après les manœuvres de l'escroc étaient découvertes.

Le tribunal, usant d'une juste rigueur contre un individu de cette espèce, que la justice a déjà frappé cinq fois, a condamné Guesnier à six ans de prison, 3,000 fr. d'amende et l'a de plus placé sous la surveillance de la police pendant dix ans, qui se confondront avec les cinq années dont il était déjà frappé.

Le tribunal correctionnel de Douai vient d'être saisi d'une affaire qui sort des faits ordinaires. Un habitant très honorable s'étant amusé à magnétiser un jeune enfant, il en résulta pour ce dernier un état maladif assez grave. L'auteur

involontaire de cet accident fut vivement effrayé de ce résultat fâcheux; quant aux parents de l'enfant, ils traduisirent le magnétiseur en justice, avec la coopération du ministère public, sous l'inculpation de blessures par imprudence. Le prévenu a été condamné à 25 fr. d'amende et 1,200 fr. de dommages-intérêts envers la jeune victime de ses passes magnétiques; de plus, aux dépens.

Cette jurisprudence est bonne à propager; car, dans nos villes, on abuse quelquefois d'un agent dont on ne connaît pas encore la subtile influence.

On remarque, depuis trois semaines, une extension sensible dans les recettes de nos chemins de fer. Sans doute, les mouvements militaires, les trains de plaisir, la villégiature, sont pour quelque chose dans ce surcroît; mais la reprise des travaux manufacturiers et des transactions commerciales y a encore une plus large part.

Le commerce des laines prend chaque jour une extension considérable dans la province d'Oran. Les tribus sahariennes commencent à comprendre quelle source de richesse elles ont dans leurs troupeaux. 500,000 toisons ont été vendues cette année à Tiarat et 350,000 à Seb-don. Le produit serait bien plus considérable si des soins bien entendus donnés aux troupeaux amélioreraient la qualité des laines. Que les gens soucieux de leurs intérêts y réfléchissent.

On annonce, dit la *Gironde*, qu'un décret ayant pour objet de prévenir les fraudes qui se commettent dans le commerce des boissons, et notamment des eaux-de-vie, sera prochainement rendu. Ce décret modifierait les conditions du droit de circulation, en ce sens que les congés et autres expéditions devraient indiquer le nom des destinataires.

Les Belges continuent, malgré chemins de fer et télégraphes, à se livrer aux concours de pigeons. Dimanche dernier, à sept heures du matin, il a été lâché au Mans une quarantaine de pigeons qui y avaient été envoyés par la société Colombophile d'Anvers.

Le premier était de retour à Anvers le même jour à six heures trente-quatre minutes du soir; puis six autres dans l'intervalle d'une heure. A partir de sept heures et demie du soir, aucun n'a paru jusqu'au lendemain à six heures onze minutes du matin, les retardataires n'ayant pas voyagé la nuit. Le dernier pigeon est arrivé à onze heures et demie du matin.

Un savant, M. Jobard, vient d'imaginer un appareil fort simple qu'il appelle la *lampe du pauvre*.

Dans un verre à pied, on verse de l'huile jusqu'à la hauteur de deux ou trois travers de doigt. Un porte-mèche qui pince le paroi du verre entre ses deux branches, tient la mèche suspendue et baignée au centre de l'huile. Dans cet état, la flamme oscille, fume et tourbillonne agitée par l'air, on a le lampion ordinaire. Mais si l'on applique sur le verre un chapeau d'un métal mince, poli en dedans et percé de mille petits trous, aussitôt la flamme cesse de fumer et reste droite, immobile, agitée à peine par le vent, ne charbonnant plus; la mèche restera vingt-quatre heures sans avoir besoin d'être mouchée, si l'on s'est servi d'huile épurée. Elle peut, en outre, durer un mois, coupée tous les jours comme celle d'une lampe ordinaire.

A l'aide d'un abat-jour ajusté sur cette lampe, M. Jobard a pu s'en servir exclusivement depuis cinq années pour les travaux de cabinet, sans éprouver de fatigue de la vue.

La *lampe du pauvre* peut être employée pour le service des ateliers, des écuries, des dortoirs, sa disposition offrant des garanties sérieuses contre les chances d'incendie. Mais en raison de sa simplicité et de son économie, cet appareil est surtout utile pour les ménages où la chandelle même est un luxe coûteux.

Voici ce que publie le *Pays*, au sujet de l'Aurore boréale du 28 août, qui a été observée à Paris, à Nantes et à Rouen :

La nuit dernière est une de celles qui marqueront dans les fastes de la météorologie parisienne. Vers minuit, le passant du théâtre pouvait distinguer à la partie septentrionale du ciel comme un vaste rideau rouge filtrant, à des degrés inégaux d'intensité, une lumière vacillante dont le foyer semblait situé sur la butte Montmartre. Des groupes nombreux s'improvisèrent sur l'asphalte et des orateurs surgirent. On croyait généralement à un incendie.

Mais voilà que la lueur sidérale, de rouge foncé qu'elle était d'abord, devint rose tendre, puis passa à ces tons laqués qui précèdent d'ordinaire le lever du soleil. Le feu n'étant nulle part qu'au ciel, et, du reste, la démarche tranquille des pompiers qui passaient, revenant du théâtre, était de nature à rassurer MM. les actionnaires des Compagnies d'assurance, au cas où ils eussent tremblé pour leur prochain dividende.

L'événement qui tenait ainsi Paris en émoi, était une aurore boréale, c'est-à-dire une des plus étonnantes féeries de la nature.

Les aurores boréales sont des phénomènes de réfraction assez rares sur notre latitude; on ne les observe guère qu'à partir du 45° degré de chaque hémisphère, et elles deviennent de plus en plus fréquentes à mesure qu'on se rapproche des pôles. Pourtant, s'il faut en croire Frobee, 788 aurores boréales auraient apparu à Paris depuis la fin du sixième siècle jusqu'en 1739.

Ce phénomène lumineux, avec toute sa splendeur de mise en scène, était de nature à frapper les esprits des temps antiques et du moyen-âge. Les écrits de ces époques superstitieuses rapportent en plus d'une page dolente, les terreurs qu'excitèrent ces embrasements insolites du ciel. Gassendi détermina les premières causes rationnelles de l'aurore boréale, et ses savantes investigations (qui portent la date de 1621) doivent être considérées comme un des triomphes de l'astronomie sur cette longue divagation qui avait nom l'astrologie.

### FAITS DIVERS.

On écrit de Douvres :

Mardi, l'on a fait des essais pour constater la force de toute la ligne des fortifications de cette garnison, depuis la batterie la plus éloignée du côté de l'est du château jusqu'au dernier canon monté à l'ouest de la citadelle. Toute l'artillerie de gros calibre, en position dans les différentes batteries entre les points que nous avons indiqués, ayant fait feu à la fois, l'effet, ajoute le *Morning-Chronicle*, a été très-imposant.

Aucun journal, dit le *Sport*, n'a fait mention de l'événement si tragique et à la fois si douloureux dont a été le théâtre, samedi de la semaine dernière, la maison portant le numéro 138 de la venue des Champs-Élysées.

Une dame anglaise, M<sup>lle</sup> Julia B., âgée de vingt-cinq ans, arrivée à Paris avec son mari depuis huit jours se de ces terribles accidents occasionnés par l'imprudence des fumeurs.

Il était midi environ de blanc, était dans sa chambre, se disposant à sortir. Le mari entre, éteint et allume son flamme est jetée par la dame s'en approche pour un dernier coup d'œil et les flammes envelopper tout le corps.

Epouvanté, hors de lui, l'auteur involontaire de l'accident, le mari, se précipite sur sa femme et tente d'arrêter avec ses mains les progrès de la flamme. Vains efforts! il se brûle les mains et les bras, et l'action des flammes n'en continue pas moins ses ravages.

Bientôt le corps et la figure sont horriblement brûlés, et lorsque les voisins accourus aux cris poussés par la victime, parviennent à éteindre le feu, il était trop tard. Cependant M<sup>lle</sup> B., vivait encore, et n'a succombé que le mercredi suivant, à la suite des plus atroces souffrances.

Dans un de nos plus riches vilages de notre riche Bourgogne, vient de mourir un nommé X., préteur d'argent à gros intérêts, et dont le chiffre de fortune doit nous étonner sur la façon dont il traitait ses pratiques. Cet homme, jadis simple journalier dans le pays, s'est vendu en 1817, moyennant la somme de 1,000 fr., pour remplacer au service.

Revenu dans ses foyers après son congé, il se mit à faire valoir ses fonds, et Dieu sait s'il s'entendait à ce trafic, car, bien qu'il eût été pris en 1842 en flagrant délit d'usure, et condamné à une restitution qui, avec les frais du procès, s'éleva au chiffre énorme de 50,000 fr., il vient de laisser en mourant un héritage de deux millions de francs.

Mais hâtons-nous de dire, pour la réhabilitation du défunt, qui du reste n'a pas d'héritiers directs, que son testament, dont l'exécution est confiée au maire de la commune, n'est qu'une longue liste de restitutions à faire.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Le magasin de l'armurier Janssen, rue de la Madeleine, à Bruxelles, est devenu, lundi dans l'après-midi, entre trois et quatre heures, le théâtre d'un malheur des plus regrettables. Un habitant du quartier Léopold, Français d'origine, et âgé de 75 ans, s'était rendu, en compagnie de son fils, récemment arrivé de Paris, chez l'armurier que nous venons de désigner, afin d'y faire l'acquisition d'un fusil de chasse pour son fils.

Cet achat était fait, lorsque le vieillard, apercevant un revolver, s'informa auprès de M. Janssen sur le mécanisme de cet arme. L'armurier s'empressa de déférer au désir qui lui était exprimé en se mettant en devoir de démonter la culasse du revolver; mais, par une fatalité presque inexplicable, l'arme qui était chargée à balle, partit et le projectile pénétra dans la région abdominale du vieillard. On juge de la terrible impression de stupeur que cet accident causa. Les premiers soins furent prodigués au blessé par M. le docteur Dels tanche, qui reconnut immédiatement l'extrême gravité de la blessure.

Il paraît que quelques personnes étaient venues hier, dans la journée, examiner des revolvers de l'invention de M. Janssen. C'est ainsi que s'expliquerait la circonstance qu'une balle était restée dans l'arme à feu. L'armurier était dans la plus complète ignorance de ce fait.

mettre plus tôt ces papiers... Mais... j'ai une condition...

— Continuez...  
— Avant d'ouvrir ce portefeuille et de prendre connaissance des documents, allez trouver...

Daniel s'interrompt et parut réfléchi.  
— Pourquoi pas? reprit-il. Je ne veux point faire les choses à demi... Allez trouver Feldmans, montrez-lui ces papiers... lisez-les ensemble... et...

Il se tut de nouveau, mais il ne tarda pas à poursuivre :

« Et après les avoir lus, Feldmans vous dira qui est votre père. »

Anna fit un pas vers Daniel.

« Vous laissez la réponse à la libre décision de Feldmans? demanda-t-elle. »

— Oui.

— Merci, Daniel, merci... Maintenant je crois que tu m'as aimé. Tu fais le sacrifice de ta haine... un amour vrai peut seul t'en rendre capable.

— Ne me remercie point, Anna : c'est ta résignation qui m'a enseigné à en montrer moi-même. La religion l'a guérie; de l'homme comme de celui de la femme. Non, Anna, tu ne me dois point de remerciements, mais je l'adorerai.

— Silence, Daniel, silence; songe où tu es.

— Je ne l'oublie point... Dieu veuille éclairer un jour mon âme. Mais les moments sont précieux.

Daniel fixa les yeux sur Benowski.

(La suite au prochain numéro.)

— Il vous est donc cher, ce portrait?  
— Comment en serait-il autrement, répondit Benowski en le portant à ses lèvres. Je crois, je présume, je sais, puis-je dire, que c'est le portrait de ma mère.

— Vous l'aimez donc votre mère?

— D'un amour indicible. Un fils qui n'aime point ses parents est un fils dénaturé.

— Elle a donc été pour vous une bonne et tendre mère.

— Bonne et tendre? que sais-je?... je ne la connais pas... je ne l'ai jamais vue... O mon Dieu! pourquoi m'a-t-elle repoussé, moi qui l'aurais tant aimée? J'ai si souvent demandé au Ciel la grâce de la voir une seule fois sur la terre, rien qu'une seule fois, un seul moment! Son souvenir aurait fait mon bonheur le reste de mes jours.

— Et s'il vous était donné de la voir un seul instant?

— Je fléchirais le genou devant elle, je l'enlacerai dans mes bras, je la presserais sur mon sein, je plongerais mes regards dans ses yeux, et je...

— Et vous?...  
— Et je lui demanderai, mon père.

Ne découvrant pas la moindre agitation chez Anna, Daniel admirait son énergie, comprenait enfin que son calme n'avait rien de factice, et reconnaissait que la parole de Dieu, quand nous nous y abandonnons entièrement, exerce un empire merveilleux sur nos cœurs.

« Et si je le retrouvais aussi, continua Benowski, si je retrouvais mon père, oh! avec quelle tendresse je le serrerais dans mes bras, que je me senterais heureux!

— Je les ai connus tous deux.

— Vous les avez connus... oh! dites-moi...

m'aimaient-ils? m'ont-ils jamais pressé contre leur cœur? Les mains de ma mère m'ont-elles caressé?... m'a-t-elle porté dans ses bras?... m'a-t-elle bercé sur ses genoux?

— Vous ne me demandez pas son nom, lui dit-elle.

— Son nom? que m'importe son nom, pourvu que je sache qu'elle m'a aimé!

— Vous ne me demandez pas non plus si vos parents existent encore.

— Pourquoi le demanderais-je? Ils doivent vivre... Ils vivent. Un ressentiment me le dit... il me dit que je les retrouverai un jour. Les aimer comme je les aime, et désespérer de les connaître, ce serait affreux. La Providence ne nous frappe point de coups au-dessus de nos forces; non, ils vivent... pour me bénir un jour... je le crois... j'en suis convaincu...

Benowski parlait avec une chaleur entraînante, qui lui gagna les cœurs de Daniel et d'Anna.

« Je vous ai dit, interrompit cette dernière, que j'ai connu votre mère. »

— Où dois-je la chercher? Où est-elle? Rien ne m'arrêtera que je ne sois à ses pieds.

Anna se soumettait à une épreuve terrible. Si Benowski chérissait tant sa mère sans la connaître, que ne serait-ce pas si elle lui était rendue! Cependant elle resta calme.

« Je vais vous dire où est votre mère, répondit Anna. Ne doutez jamais de la justice de Dieu. L'adversité n'est pas une punition, mais une épreuve qui nous élève et nous fortifie. Votre mère est morte... »

— Morte!

Cette déclaration n'émut pas moins profondément Daniel que Benowski. Anna venait donc de ravir à ce dernier toute espérance de retrou-

ver une mère, et à elle-même toute possibilité de reconnaître un fils!

Ce sacrifice ébranla Daniel. Anna lui apparut comme une femme pure affranchie de tous les soucis ne l'existence. Et où avait-elle puisé cette force? Dans la religion?

« Anna, lui dit-il, il m'est impossible de ne pas vous admirer, de ne pas vous adorer autrement que jusqu'ici. Combien n'êtes-vous pas plus forte que moi! Votre force est supérieure à la mienne! »

A ce nom d'Anna, qu'il se rappelait avoir entendu déjà autrefois, Benowski prêta une oreille attentive.

« Moi aussi, je parlerai, poursuivit Daniel. Je sais qu'il doit être plus facile de faire le sacrifice de sa haine que de son amour. »

Et se tournant vers Benowski :

« Vous entendez, votre mère est morte; mais si Anna vous prive d'une mère, je veux, moi, vous rendre un père. »

— Il vit donc? Oh! merci!

— Je vous ai amené ici en vous promettant que vous trouveriez une personne que vous cherchiez depuis longtemps. Je tiendrai ma promesse; et, puisque je ne peux vous rendre votre mère, je vous rendrai du moins un père.

Anna écoutait avec une extrême attention, mais dans une immobilité et un silence complets.

« Quel est mon père?... où est-il?... que je puisse pleurer ma mère avec lui! »

— Tenez, prenez ce petit portefeuille... Il renferme des éclaircissements complets sur vos parents et plusieurs documents, dont la lecture vous fera comprendre bien des choses actuellement obscures pour vous... moi d'abord, et ensuite la cause qui m'a empêché de vous re-